

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE1^{ère} séance de l'année 2015

DÉLIBÉRATION N°2015.02.01/136

Vendredi 13 février 2015

Compte-rendu des décisions prises
par le Président et le Bureau Communautaire
en vertu des délégations de compétences consenties
par le Conseil Communautaire
(Article L5211-10 du CGCT)

L'an deux mille quinze, le vendredi 13 février, à 10 heures 30, le Conseil Communautaire de Cap Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 26 janvier 2015.

Présents : 38		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Ary	CHALUS	1 ^{er} Vice-Président
M. Jacques	BANGOU	2 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPION	6 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
M. Fabert	MICHELY	
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON (Présent jusqu'à 11h38)	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO (Présente jusqu'à 12h30)	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
M. Maurice	LORQUIN	
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	
M. Alix	NABAJOH	
M. Jean-Charles	SAGET	
M. Olivier	SERVA	
Mme Ketty	WALPO	
Mme Nadège	THÉOPHILE	

Excusés représentés : 3Vice-Présidentes :Mme Suzelle SEVILLE-LAVENETTE (5^{ème} Vice-Présidente)

Procuration à M. José GUIOLET

Mme Claudine CHALUS (12^{ème} Vice-Présidente)

Procuration à M. Georges DAUBIN

Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :

M. Dominique THÉOPHILE

Pouvoir à Mme Renée-George NABAJOH-DELOUMEAUX

Excusés non représentés : 5Vice-Présidents :M. Rosan RAUZDUEL (3^{ème} Vice-Président)Mme Murielle JABES (7^{ème} Vice-Présidente)Autres Conseillers Communautaires :

M. Harry DURIMEL - Mme Solange LEBLANC -

M. Jocelyn LEREMON

Absents : 4Vice-Président :M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)Autres Conseillers Communautaires :

M. Daniel MARSIN - M. Patrick SELLIN -

Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Corinne PETRO*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier son article L5211-10 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013-006/SG/DiCTAJ/BRA daté du 1^{er} mars 2013 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/03 du 23 avril 2014 fixant à vingt-six (26) le nombre de membres du Bureau communautaire ;
- VU** les délibérations du Conseil Communautaire n°2014.04.01/04 à n°2014.04.01/18 du 23 avril 2014 portant élection des quinze (15) Vice-Présidents ;
- VU** les délibérations du Conseil Communautaire n°2014.04.01/19 à n°2014.04.01/28 du 23 avril 2014 portant élection des dix (10) autres membres du Bureau ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/29 du 23 avril 2014 portant délégation du Conseil au Président ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/30 du 23 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau ;
- VU** le procès-verbal d'installation du nouveau Conseil Communautaire ;

Considérant le rapport du Président ;

Conformément aux dispositions des articles L5211-10 (dernier alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délibérations n°2014.04.01/29 et n°2014.04.01/30 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant depuis le précédent compte-rendu.

Considérant les réunions du Bureau Communautaire en date du 17 septembre et 22 décembre 2014;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1 – De **prendre acte** du compte-rendu des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 23 avril 2014 depuis le précédent compte-rendu.

ARTICLE 2 – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 – Le Président, le Directeur Général de Cap Excellence, le Comptable public de la Trésorerie Abymes/Gosier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, ainsi qu'à Madame la Trésorière Principale d'Abymes / Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le **26 FEV. 2015**

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-À-Pitre, le **27 FEV. 2015**
- Délibération transmise au Député-Maire de la ville des Abymes, le **02 MARS 2015**
- Délibération transmise au Député- Maire de la ville de Baie-Mahault, le **02 MARS 2015**
- Délibération transmise au Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le **02 MARS 2015**
- Délibération transmise au Trésorier Principal d'Abymes/ Gosier, le **02 MARS 2015**